

La conscience en politique

... **Jörg Eugster**, Edlibach (ZG)

Collaborateur responsable de l'étude « Ethik 2006 »

politique

Qui se penche sur le thème de l'éthique en politique, se retrouve tôt ou tard confronté à un dilemme qui tient à la nature même de la question, un dilemme engendré par la tension entre les deux termes. Le but de la politique est d'organiser la vie en société de manière à ce que citoyens et citoyennes puissent bien vivre. La politique est aussi un processus dans lequel entrent en jeu des intérêts qu'il s'agit de promouvoir. L'éthique, par contre, concerne les questions essentielles de la vie, telles que « qu'est-ce qui est juste et qui fait du bien ? » ou « qu'est-ce qui est mauvais et qui cause du tort ? ». Elle est une discipline philosophique dont la question centrale est celle du sens. Un comportement éthique se manifeste de façon très variée en politique ; cela va du dialogue sincère avec les opposants, jusqu'à des prises de position nuancées sur des objets comme la recherche sur les cellules souches, l'asile et l'aide aux mourants. Promouvoir des intérêts d'une part, et se poser d'autre part la question de ce qui est juste ou faux en politique, et nous

voilà renvoyés à tout un réseau de tensions. L'étude *Ethique 2006 - Un bilan éthique de la politique suisse* met en évidence qu'il n'y a pas de réponse toute faite mais qu'on se trouve en présence d'un processus de conscientisation.

La présente étude a été réalisée en 2005, en collaboration avec l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich et d'autres experts. Elle se fonde sur l'enquête de l'Institut Lassalle,¹ *Ethique 2002 - Un bilan éthique de l'économie suisse*, première d'une série de recherches générales sur la conception et le comportement éthique dans divers secteurs de la société suisse (tous les trois ou quatre ans, des enquêtes sont organisées dans les domaines de l'économie, de la politique, de la formation et de la santé). Sur les 3685 politiciens et politiciennes interrogés, engagés dans des organismes législatifs ou exécutifs, au niveau national, cantonal ou municipal, 833 ont répondu. Un résultat satisfaisant (plus du 25 % de réponses) qui témoigne de l'importance du sujet.

Tous les partis sont représentés : sur l'ensemble des réponses, le Parti socialiste est sur-représenté (+ 7,3 %) et l'UDC sous-représentée (- 6,3 %). Les personnes sondées étaient invitées à se situer sur une échelle « gauche-droite » : 56 % se sont placées à gauche du centre et 44 % à droite. Les estimations sur l'échelle « conservateur-libéral » sont en-

Quelle conception de l'éthique inspire les politiciens et politiciennes suisses ? Comment s'orientent-ils dans les questions éthiques brûlantes ? Avec plus de 800 politiciens et politiciennes interrogés sur l'ensemble de la Suisse, l'étude « Ethik 2006 » dresse un bilan éthique de la politique suisse : la conscience représente la référence essentielle des principales décisions politiques, mais elle nécessite une formation.

1 • L'Institut Lassalle a été fondé en 1995 par Pia Gyger et Niklaus Brantschen. Il s'adresse aux cadres dirigeants de l'économie, de la politique et d'autres secteurs de la société, et met principalement l'accent sur une éthique fondée sur une conscience globale. Pour promouvoir une culture éthique universelle, il organise des conférences, des séminaires, des recherches, du coaching et des consultations d'entreprise. www.lassalle-institut.org.

Lassalle-Institut (Hrsg.)
Ethik 2006.
Ethikbilanz in der Schweizer Politik.
Forschungsergebnisse, Kommentare und weiterführende Fragen,
Neue Zürcher Zeitung, Zurich 2006, 200 p.

core plus significatives : 78 % des gens interrogés se sont déclarés libéraux et 22 % conservateurs.

Définition de l'éthique

La conception que l'on se fait de l'éthique en politique constitue un bon miroir de la société, en répondant aux questions suivantes : où cherche-t-on son orientation lorsqu'on se trouve dans les zones grises laissées par le droit ? à quel système recourt-on lorsqu'on est confronté à de nouvelles questions de droit ?

La première constatation intéressante de l'étude est justement la manière dont les politiciens et politiciennes suisses conçoivent l'éthique. Sur les sept réponses possibles, les sondés pouvaient en souligner au maximum trois. Le premier graphique en donne une bonne image. On ne s'étonnera pas de trouver au premier rang, cette brève définition de l'éthique : *suivre sa propre conscience*. Ce qui signifie que pour la plupart des politiciens et politiciennes, l'éthique, et partant un comportement éthique, sont conçus en lien avec la conscience personnelle. Les personnes interrogées perçoivent la conscience comme une instance centrale qui permet d'évaluer une

prise de position ou une action comme « éthique » ou « non éthique ».

Il est étonnant par contre de trouver en deuxième position, *être responsable de la terre et le cosmos*. La conscience n'est plus envisagée dans le cadre limité d'une région ou d'une nation, mais dans une nouvelle relation, globale ou même universelle, avec le monde. La troisième définition, *agir selon les principes humanistes*, dit la responsabilité d'une personne adulte et consciente. Au dernier rang on trouve *agir selon des principes religieux*. La grande majorité des personnes interrogées ne voit donc plus les Eglises comme des instances éthiques qui guident leurs actions.

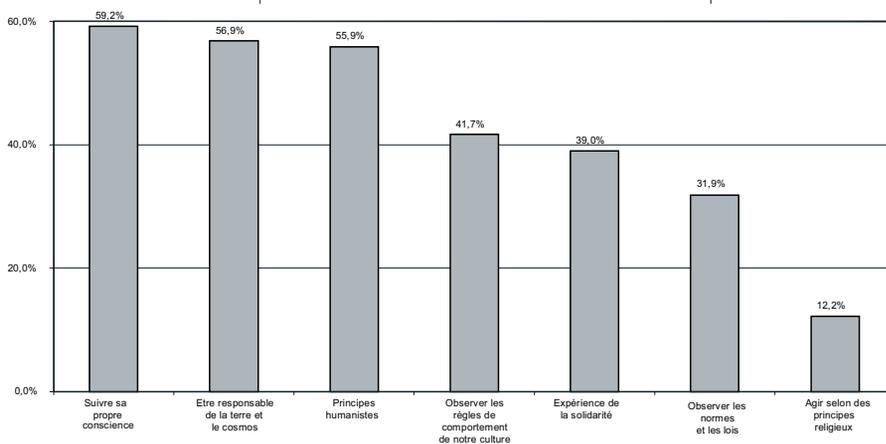
Dans une société influencée par les Lumières, le jugement éthique ne relève plus des Eglises ou d'autres institutions sociales, mais de l'individu lui-même. L'instance qui dit ce qui est moralement juste ou faux s'est déplacée de l'extérieur vers l'intérieur. C'est ainsi que chacun devient capable de décider par lui-même dans quelle mesure une décision est ou non responsable. Le revers de la médaille est le danger de l'arbitraire.

Les institutions ecclésiastiques étaient considérées jusqu'ici comme des instances qui formaient la conscience. Elles n'exercent plus qu'une fonction marginale, comme le montre clairement le graphique ci-contre.

C'est ici que se pose la question de savoir ce que les politiciens et politiciennes suisses entendent par conscience. Une problématique toujours ouverte.

Pour le professeur de philosophie politique à l'Université de Zurich Georg Kohler, la

Graphique 1
 Conception de l'éthique en politique



conscience est une *réalité institutionnelle flexible* : elle s'applique de façon diverse selon les situations et fonctionne rarement de manière constante au cours d'une même journée.

Orientation des décisions

Sur la base de ce qui précède, il faut se demander comment l'éthique intervient lors de décisions importantes. On a interrogé dans ce but les personnes sur leur manière de s'orienter lorsqu'il s'agit d'importantes décisions politiques. Huit réponses possibles étaient proposées, à situer sur une échelle des valeurs indiquant « très faiblement », « plutôt faiblement », « plutôt fortement » et « très fortement ».

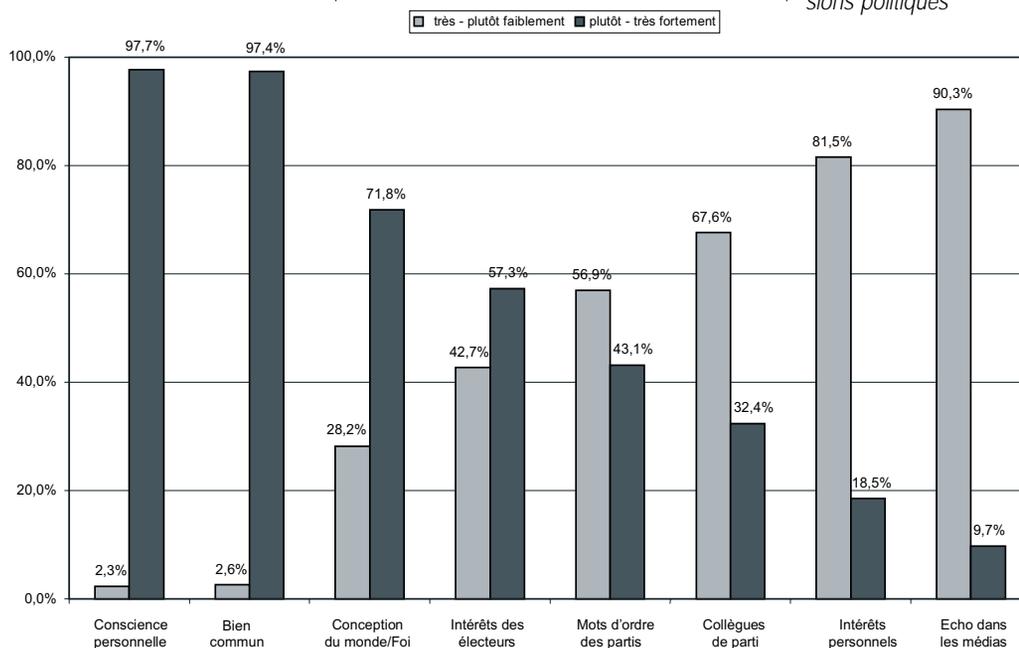
La quasi-totalité des personnes interrogées reconnaissent qu'elles s'orientent « plutôt fortement » ou « très fortement » d'après leur *conscience* et le *bien commun*. Ce qui signifie que lors d'importantes décisions politiques, leur

conception de l'éthique et leur orientation concordent et qu'elles sont fondées sur la conviction de leur propre conscience. La mention du bien commun au deuxième rang des facteurs d'orientation résulte tout naturellement du but de la politique : faire en sorte que les citoyens et citoyennes puissent mener une bonne vie. Il va de soi que la conception du bien commun varie selon les partis politiques. Si on se borne à appliquer ces résultats à la politique suisse des étrangers, on obtient une autre image.

L'enquête a cherché à savoir si la politique suisse est plutôt influencée par le bien commun ou par des groupes d'intérêt. Plus de 77 % des personnes interrogées estiment que les groupes d'intérêt exercent une plus forte influence que le souci du bien commun. Une mauvaise note donc pour une culture de la politique et du dialogue.

politique

Graphique 2
Orientation lors de décisions politiques



Une décision éthique ne tombe pas du ciel. Dans le meilleur des cas, elle est le produit d'un dialogue et suppose tout un processus. Il s'agit aussi bien d'un dialogue intérieur que d'échanges avec d'autres personnes et opinions. Malheureusement, ce processus est de plus en plus écourté par manque de temps et à cause du flot d'informations.

Répondant à une question de notre étude, un conseiller national radical remarque qu'il n'est pratiquement plus possible pour un parlementaire de milice d'approfondir sérieusement chaque objet et de s'en faire une idée. Il ajoute que dans 70 % des cas, il doit s'en remettre à son groupe. Ce n'est qu'après-coup parfois que l'on se rend compte que toutes les informations n'ont pas été mises sur la table...

Il en va tout autrement lorsque, dans un processus de décision, on peut examiner la situation à la lumière de sa propre conscience et avec l'aide d'autres instances extérieures. Un conseiller d'Etat « vert » a pour règle générale de se demander s'il peut défendre sa décision publiquement ou devant le fisc. Lorsqu'il peut en conscience répondre affirmativement, il estime que son choix est juste.

Le conseiller fédéral Samuel Schmid, de son côté, lie le critère d'une décision juste au serment prononcé au début de son mandat : « Celui qui respecte ses électeurs et ses électrices, qui respecte les pouvoirs publics, qui se souvient du serment qu'il a prononcé après son élection, celui-là prendra des décisions qu'il pourra assumer. Il ou elle ne sera pas en proie à l'esprit du temps et il ne se laissera pas détourner par les médias. » Et il ajoute que tout politicien ou politicienne souffre parfois au moment de peser le pour et le contre ; peut-être que ce qui semble bien dans l'immédiat se révélera faux à la longue. Nous vivons dans une démocratie qui,

au terme d'un processus loyal, a établi une législation qu'elle continue à perfectionner. Cette législation laisse un certain espace de liberté que chaque citoyen et citoyenne peut aménager. C'est pourquoi la formation de la conscience fait partie intégrante du processus éthique. Les résultats de l'enquête le confirment : les $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées sont favorables à une promotion de l'éthique. Pour qu'une culture des valeurs soit possible et praticable, des espaces de silence où l'on peut entendre sa voix intérieure et se questionner sont nécessaires. Un politicien suggérerait : « Je devrais me demander chaque jour : ai-je été prudent dans ma manière de m'exprimer, ai-je pesé les conséquences de mon action ? » En d'autres termes, on pourrait reprendre ce que dit le préambule de la Constitution fédérale : nous nous donnons une Constitution, conscients des acquis communs et de notre devoir d'assumer nos responsabilités envers les générations futures.

Le postulat suivant de l'Institut Lassalle est un instrument pratique pour la promotion d'une conscience éthique : « L'éthique est une culture des valeurs, basée sur l'expérience suivante : toutes les vies sont liées entre elles et donc dépendantes les unes des autres. Une attitude éthique suppose une attention à la vie sous toutes ses formes, un jugement prudent et une action conséquente. Les décisions éthiques se prennent en dialoguant ; elles sont au service du bien de tous les êtres comme de l'ensemble de la terre. »²

J. E.

(traduction : P. Emonet)

2 • 89 % des personnes interrogées se disent d'accord avec ce postulat.